

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n°2024/02/01-21-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 1^{er} février 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant la proposition de la Direction de la Vie Etudiante et de Campus tendant à la désignation de Madame Elisabeth MAUCCI et de Messieurs Ychem KHAYYOUR, Gaël PEIGNARD et Yann SOLTERMANN à la Commission *ad hoc* Contribution vie étudiante et de campus,

Considérant qu'un vote à l'urne a été demandé en séance pour désigner chacun des représentants,

Considérant les résultats du scrutin à l'urne au terme duquel :

- Monsieur Ychem KHAYYOUR a obtenu : 29 voix pour, 1 voix contre et 5 bulletins blancs,
- Madame Elisabeth MAUCCI a obtenu : 32 voix pour, 1 voix contre et 2 bulletins blancs,
- Monsieur Gaël PEIGNARD a obtenu : 32 voix pour, 1 voix contre et 2 bulletins blancs,
- Monsieur Yann SOLTERMANN a obtenu : 25 voix pour, 7 voix contre et 3 bulletins blancs,

DECIDE :

OBJET : Désignation des représentants élus usagers du Conseil d'administration à la Commission *ad hoc* Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

Article unique :

APPROUVE la désignation de Madame Elisabeth MAUCCI et de Messieurs Ychem KHAYYOUR, Gaël PEIGNARD et Yann SOLTERMANN en qualité de représentants des élus usagers du Conseil d'administration à la Commission *ad hoc* Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Membres présents : 31

Membres représentés : 4

Fait à Marseille le 1^{er} février 2024

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

